



Les services aux demandeurs d'emploi

19 février 2019

Contexte

Les évolutions pour répondre au plus près des besoins des demandeurs d'emploi

Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)

Les services aux demandeurs d'emploi

Pour le projet professionnel

Pour le retour à l'emploi

Pour la création ou la reprise d'entreprise

Des partenaires nombreux pour compléter notre offre de services

Focus sur l'Employ Store

Les évolutions pour répondre au plus près des besoins des
demandeurs d'emploi.....

**Depuis 2012, Pôle emploi renforce la
personnalisation de ses services,
afin de :**

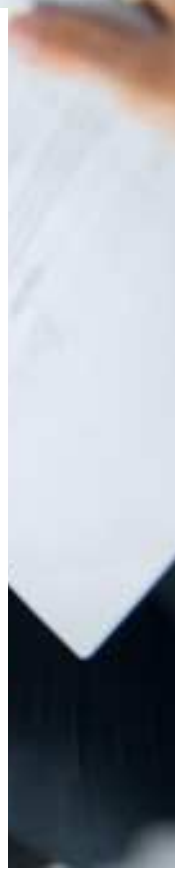
- faire plus pour ceux qui en ont le plus besoin,
- accompagner les évolutions du marché du travail,
- s'adapter aux nouveaux usages et comportements des actifs afin de mieux répondre aux besoins et aux attentes des demandeurs d'emploi et entreprises.

**Les modalités de suivi et d'accompagnement
sont ainsi différenciées en fonction des
besoins des demandeurs d'emploi.**

Dès 2016, Pôle emploi participe à la transformation digitale du service public et dématérialise l'inscription pour concentrer ses ressources sur l'accompagnement de ceux qui en ont le plus besoin.

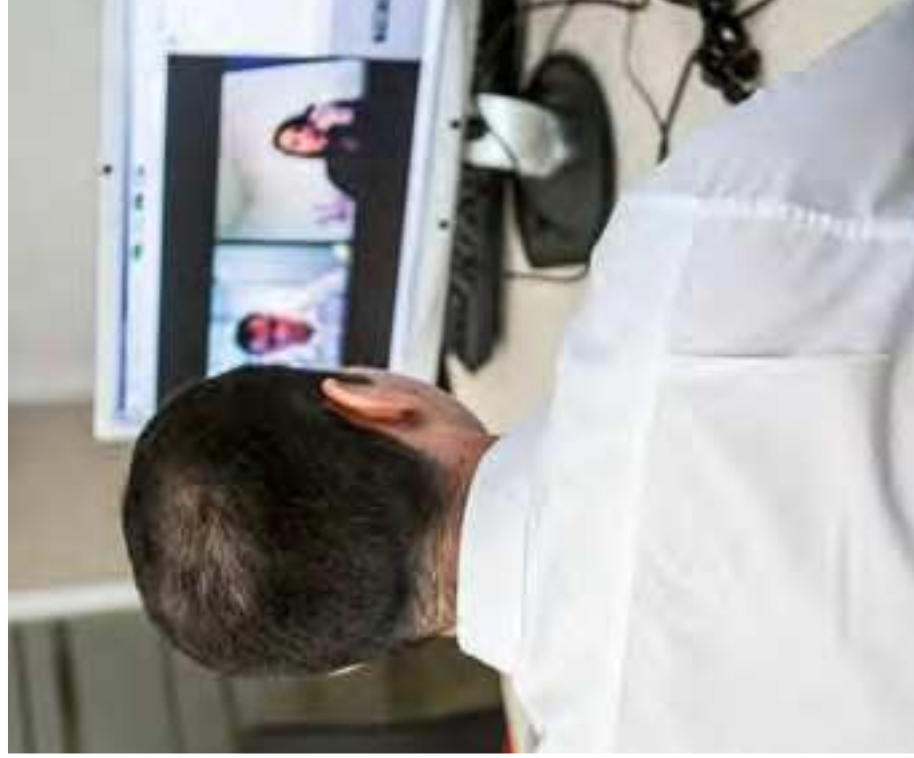


**544 000 demandeurs d'emploi accompagnés
de manière intensive à fin mars 2018**



Contexte

Les évolutions pour répondre au plus près des besoins des demandeurs d'emploi



Modalité « suivi » pour les profils autonomes proches d'un retour direct à l'emploi

- qui sont en capacité de mener en autonomie leur recherche d'emploi,
- qui ont un projet professionnel en adéquation avec le marché du travail et une stratégie de recherche d'emploi définie,
- qui ont une bonne connaissance des techniques et des outils de recherche d'emploi,
- qui ne rencontrent pas de freins périphériques à l'emploi, à prendre en compte pour la recherche d'emploi.



Contexte

Les évolutions pour répondre au plus près des besoins des demandeurs d'emploi.....



Modalité « guidé » pour les profils plutôt adaptés au marché du travail

- avec un besoin d'appui régulier dans leurs démarches de recherche d'emploi ou dans leur projet de mobilité professionnelle.



Modalité « renforcé » pour les profils plus éloignés du marché du travail

- avec un besoin d'appui important, que ce soit sur leur projet professionnel ou dans leurs démarches de recherche d'emploi,
- ayant un besoin d'appui pour lever d'éventuels freins périphériques.





Contexte

Les évolutions pour répondre au plus près des besoins des demandeurs d'emploi.....



Le dispositif spécifique, « accompagnement intensif des jeunes » (AIJ)

- pour les jeunes demandeurs d'emploi en difficultés d'insertion mais qui ne présentent pas de frein périphérique à l'emploi, afin d'accélérer leur accès à l'emploi durable.



Modalité « global » en partenariat avec les conseils départementaux

- pour les demandeurs d'emploi dont l'importance ou la multiplicité des problèmes sociaux (logement, santé, mobilité, difficultés financières etc., qualifiés de freins périphériques à l'emploi) justifient un accompagnement social en plus de l'accompagnement professionnel, en coordination avec les travailleurs sociaux des conseils départementaux.



Le Conseil en Evolution Professionnelle (CEP)

Le demandeur d'emploi accompagné par un conseiller Pôle emploi, quelle que soit la modalité de son accompagnement (guidé, renforcé, intensif jeune ou global), bénéficie du **conseil en évolution professionnelle**. Le conseiller s'appuie sur l'ensemble des services et des outils développés par Pôle emploi ou ses partenaires, les mobilise avec le demandeur d'emploi, ou en recommande l'utilisation, pour l'aider à concrétiser son projet.



Afin de favoriser son retour à l'emploi dans une perspective durable, le CEP permet au demandeur d'emploi

- de comprendre le marché du travail et les évolutions des métiers,
- d'identifier ses forces et les points à travailler,
- de clarifier, construire son projet en s'interrogeant sur son évolution professionnelle,
- de développer ses compétences et ses qualifications,
- de mettre en oeuvre des actions efficaces pour concrétiser son projet (recherche d'emploi ou création/reprise d'activité).



Mobiliser l'ensemble des moyens et s'appuyer sur toutes les expertises disponibles en agence

- le diagnostic partagé avec le demandeur d'emploi,
- les informations sur le marché du travail,
- l'approche par compétences (levier pour identifier ses compétences et les confronter à celles attendues par les entreprises, ou nécessaire à sa création d'activité),
- l'ensemble des outils et services permettant de sécuriser, de concrétiser le projet professionnel, et de développer la stratégie et les techniques de recherche d'emploi,
- les services en ligne de pole-emploi.fr et les applications de l'Emploi Store.

Les services aux demandeurs d'emploi

Pour le projet professionnel



Plus de 900 psychologues du travail en agence de proximité



L'atelier en agence : une réponse rapide pour travailler le projet professionnel

½ journée à 1 journée selon le thème

- chercher de l'information sur les métiers qui embauchent,
- mieux connaître ses attentes professionnelles et ses compétences,
- préparer son projet de formation,
- engager un parcours de Validation des Acquis et de l'Expérience (VAE).



Activ'Projet avec un professionnel de l'orientation

8 semaines maximum

- définir un ou plusieurs projets professionnels,
- acquérir les méthodes pour réfléchir à l'orientation.



Accompagnement par un psychologue du travail

- identifier ses aptitudes, ses motivations, ses intérêts, ses compétences au regard de son métier ciblé et de son environnement,
- évaluer la pertinence du projet professionnel.

Les services aux demandeurs d'emploi

Pour le projet professionnel



Le conseil en formation

- identifier la formation adaptée,
- s'informer sur le coût de la formation, les aides possibles, et la rémunération pendant la durée de la formation.



Prépa compétences

De 8 à 32 jours, sur 2 à 8 semaines

- acquérir les prérequis nécessaires à l'entrée et au maintien en formation en confrontant sa cible professionnelle aux réalités du métier/secteur visé,
- réussir son parcours de formation.



INVESTIR
DANS VOS
COMPÉTENCES

L'ambition du PIC : former 1 million de demandeurs d'emploi de niveau infra IV (non titulaires du bac) et 1 million de jeunes



Evaluation des Capacités et Compétences Professionnelles (ECCP)

½ journée à 1 journée selon le métier

- évaluer les compétences et connaissances professionnelles. sur certains métiers (exercices, questionnaires, mises en situation professionnelle),
- découvrir ses qualités et compétences à améliorer.



Immersion en entreprise

1 mois maximum

- découvrir en entreprise le métier choisi (immersion),
- Confirmer un projet professionnel

Les services aux demandeurs d'emploi

Pour le retour à l'emploi



86 % des demandeurs d'emploi
ayant bénéficié d'un atelier sont satisfaits



L'atelier : une réponse rapide pour le retour à l'emploi

½ journée à 1 journée selon le thème

- valoriser ses compétences et son projet professionnel,
- organiser sa recherche d'emploi,
- trouver les offres d'emploi adaptées,
- améliorer sa candidature (CV, lettre de motivation),
- se préparer à l'entretien d'embauche.



Valoriser son image pro

2 à 3 semaines

- identifier ses savoir-être professionnels en fonction de son projet professionnel,
- développer et renforcer ses savoir-être professionnels.



Activ'Emploi avec un prestataire de Pôle emploi

4 mois à distance et/ou en physique

- acquérir les méthodes et outils de recherche d'emploi,
- mobiliser différents services (formation sur internet, vidéoconférence).



Les clubs de chercheurs d'emploi

3 mois maximum

- rechercher à plusieurs les entreprises qui embauchent,
- améliorer ses outils et méthodes pour retrouver un emploi.

Les services aux demandeurs d'emploi

Pour le retour à l'emploi

Deux nouveaux services en ligne disponibles dans l'espace personnel de chaque demandeur d'emploi :



Publier son « Profil de compétences » pour se rendre visible des recruteurs et avoir des propositions d'emploi

- partager son projet professionnel, ses compétences (savoirs, savoir-faire et savoir-être professionnels) avec son conseiller ou les recruteurs en publiant son profil
- identifier ses éventuelles compétences manquantes.



Mon Potentiel Professionnel

- grâce aux informations saisies dans le profil de compétences, accéder aux offres d'emploi géo localisées, aux entreprises qui recrutent;
- se confronter au marché du marché du travail pour mieux se projeter ou réfléchir à d'autres perspectives.



Les services aux demandeurs d'emploi

Pour la création ou la reprise d'entreprise



Deux ateliers dédiés à la création ou la reprise d'entreprise

« M'imaginer créateur d'entreprise » :

½ journée

- réfléchir à l'opportunité d'un retour à l'emploi par le biais de la création ou la reprise d'entreprise,

« Mon projet de création d'entreprise et moi » :

1 journée

- toutes les démarches pour créer ou reprendre une entreprise, évaluer son projet et programmer les actions à réaliser.



Activ'Créa avec un prestataire de Pôle emploi

3 mois maximum

- étudier l'opportunité de créer ou de reprendre une entreprise au regard d'un marché du travail,
- identifier les idées de création et de reprise réalistes et réalisables.



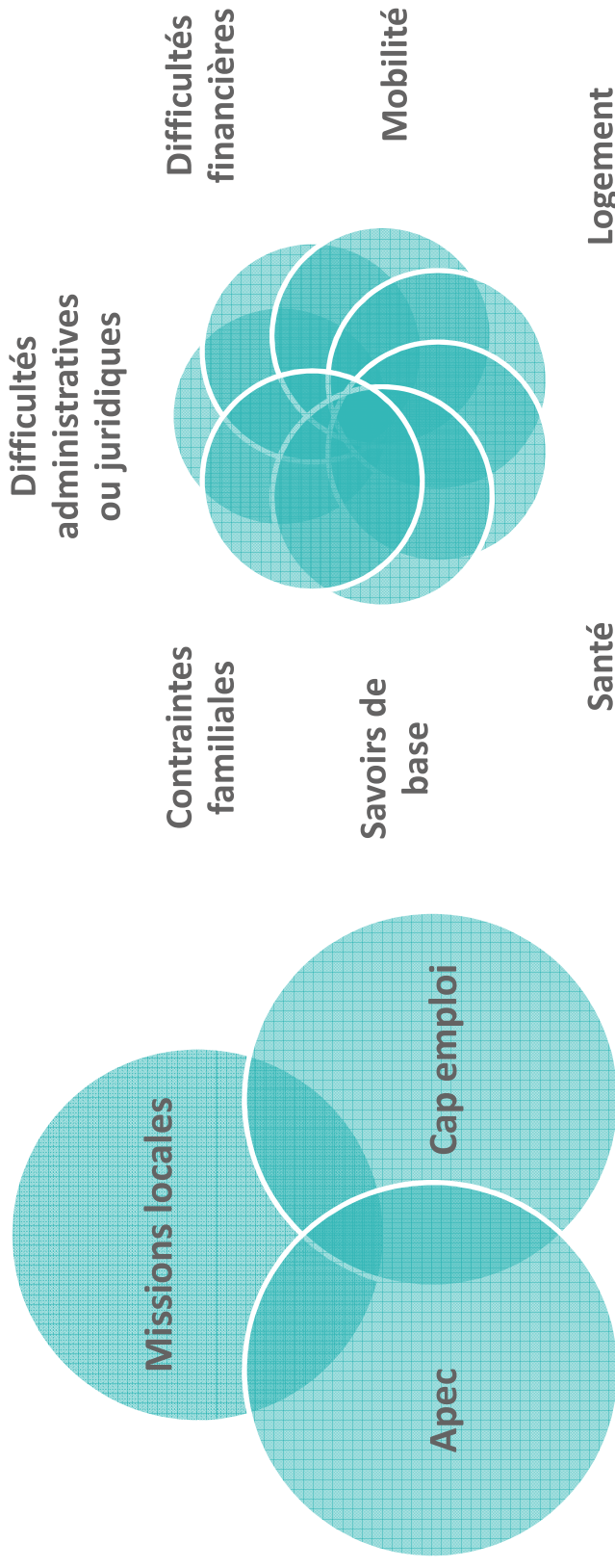
**87 % des bénéficiaires d'Activ'Créa
sont satisfaits**



Les services aux demandeurs d'emploi

Des partenaires nombreux pour compléter notre offre de services

La mobilisation de partenaires multiples disposant de savoir-faire complémentaires pour répondre à des besoins d'accompagnement spécifiques ou lever les freins aux démarches de recherche d'emploi :



Les services aux demandeurs d'emploi

Focus sur l'Emploi Store

Emploi Store

BOOSTEZ VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

Le site de tous les services créés par Pôle emploi et ses partenaires : www.emploi-store.fr

- des e-learning (formations en ligne),
- des serious games (jeux pour apprendre),
- et d'autres services pour l'emploi, l'orientation et la formation.



Choisir un métier

- préparer son projet en fonction des métiers qui embauchent.



Se former

- trouver des informations sur l'offre de formation,
- mobiliser des outils pour préparer son projet,
- se former à distance.



Préparer sa candidature

- découvrir tous les conseils pour réaliser un CV et une lettre de motivation qui intéresseront les employeurs,
- apprendre à utiliser les réseaux sociaux professionnels et se faire connaître.



Trouver un emploi

- découvrir des outils utiles pour la recherche d'emploi.



Créer une entreprise

- découvrir et réaliser les démarches pour créer ou reprendre une entreprise.



International

- préparer son départ à l'étranger ou son retour.



Web conférences Emploi Store

- découvrir les témoignages de professionnels,
- échanger en direct sur les réseaux sociaux.

Les services aux demandeurs d'emploi

..... Focus sur l'Emploi Store

Emploi Store

BOOSTEZ VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

Apprendre le Français de base

Afpa

L'AFPA lance un MOOC pour apprendre le français de base (FLE), disponible en 4 langues: Anglais, arabe, pachto et dari

EN SAVOIR PLUS

★★★★☆

Plateforme de MOOC FUN

Envie de monter en compétences ?
Formez-vous avec les cours en ligne gratuits des universités et grandes écoles sur la plateforme nationale de MOOC

EN SAVOIR PLUS

★★★★☆

Vivre en France EN FRANÇAIS COURS DE FRANÇAIS DÉBUTANT NOUVEAU COURS

Vivre en France - A1
Direction générale des étrangers en France

Vivre en France EN FRANÇAIS COURS DE FRANÇAIS ...INTERMÉDIAIRE NOUVEAU COURS

Vivre en France - B1
Direction générale des étrangers en France

Vivre en France EN FRANÇAIS COURS DE FRANÇAIS ...AVANCEMENTAIRE NOUVEAU COURS

Vivre en France - A2
Direction générale des étrangers en France

Les services aux demandeurs d'emploi

Brochure de présentation



VOS DÉMARCHES AUPRÈS DE PÔLE EMPLOI

S'inscrire à Pôle emploi

Pour s'inscrire comme demandeur d'emploi, il est nécessaire d'être à la recherche d'un emploi.

Le rôle de votre pôle emploi est de vous inscrire comme demandeur d'emploi, de déterminer vos droits à l'indemnisation, de verser vos allocations et de vous faire profiter, si vous y avez droit, des mesures qu'elle met en place pour favoriser votre retour à l'emploi.

Certaines conditions sont exigées pour l'inscription :

- 1 Être à la recherche d'un emploi,
- 2 Accéder au marché du travail,
- 3 Être en règle avec leur situation pour les étrangers.

Nul ne peut être inscrit sur la liste des demandeurs d'emploi, quelle qu'en soit la catégorie ou y être maintenu, s'il n'est pas à la recherche d'un emploi.

Circulaire de la Direction de la Sécurité sociale n° 82-10 du 22 mars 1982 :

"La recherche d'un emploi est plus qu'une condition, elle en est la raison. Ni la possibilité d'obtenir l'indemnisation du chômage, ni la recherche d'avantages sociaux ne sauraient lui être légitimement substituées".

AVANT DE COMMENCER VOTRE INSCRIPTION EN LIGNE MUNISSEZ-VOUS DES INFORMATIONS SUIVANTES :



OU COPIER LE LIEN : pim.plfr.aireffrq

A TÉLÉCHARGER

Guide de votre recherche d'emploi (PDF, 1870 Ko)

A TÉLÉCHARGER

Primo-arrivants : conseils pratiques pour rechercher un emploi en France

Français : conseils pratiques pour rechercher un emploi en France (PDF, 1090 Ko)

Allemand : Praktische Ratschläge zur Arbeitssuche in Frankreich (PDF, 75 Ko)

Anglais : Practical tips for finding a job in France (PDF, 1303 Ko)

Espagnol : Consejos prácticos para buscar trabajo en Francia (PDF, 72 Ko)

Une présentation générale de l'offre de services de Pôle emploi accessible à tous

- disponible en ligne sur le site www.pole-emploi.fr,

- traduite en neuf langues : anglais, allemand, espagnol, arabe, russe, chinois, dari, pachto, tigrinya.

CONSEILS PRATIQUES POUR RECHERCHER UN EMPLOI EN FRANCE



Vous souhaitez vivre et travailler en France. Pôle emploi est un organisme national du Service Public français de l'Emploi qui peut vous aider dans vos démarches.

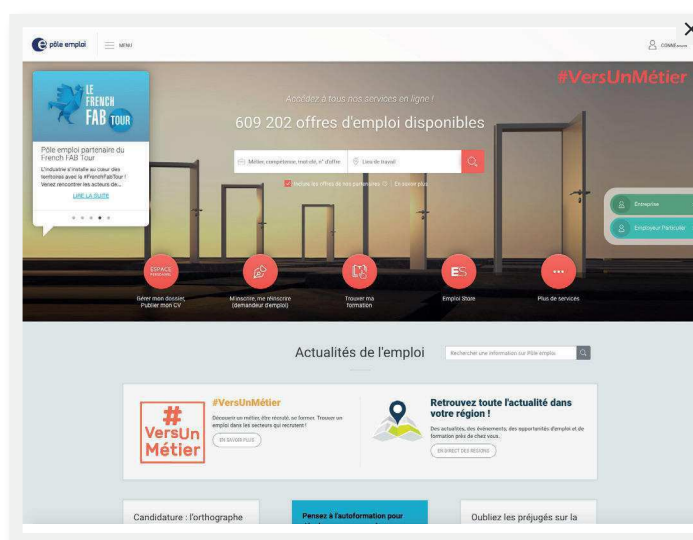
VOTRE INSCRIPTION

L'inscription à Pôle emploi s'effectue en ligne sur le site www.pole-emploi.fr. Vous pouvez vous faire accompagner dans cette démarche par un proche ou une association. Des postes informatiques sont à votre disposition en agence, des conseillers peuvent vous apporter un appui.

Si vous êtes ressortissant de l'Union Européenne (UE), de l'Espace Economique Européen (EEE), de la Suisse, de Monaco, Andorre et Saint Marin, vous avez accès au marché du travail et vous pouvez vous inscrire sans titre de séjour.

Si vous êtes ressortissant d'un autre pays, vous aurez besoin de votre titre de séjour fourni par la préfecture qui vous autorise à travailler. Celui-ci doit être en cours de validité.

A la fin de l'inscription en ligne, vous prenez rendez-vous pour rencontrer un conseiller dans votre agence.



i VOTRE INSCRIPTION VOUS PERMET :

- d'accéder aux services de Pôle emploi dans les agences et sur le site www.pole-emploi.fr
- d'être accompagné et conseillé dans votre recherche d'emploi
- de pouvoir obtenir certaines aides financières pour votre recherche d'emploi.

i VOTRE INSCRIPTION VOUS ENGAGE À :

- indiquer chaque mois si vous êtes toujours à la recherche d'un emploi (« actualisation de votre situation ») ;
- informer Pôle emploi de tout changement de situation : arrêt maladie, déménagement...
- répondre aux convocations de Pôle emploi ;
- faire des démarches pour retrouver un emploi et accepter les propositions qui correspondent à votre projet professionnel.

VOS RENDEZ-VOUS AVEC VOTRE CONSEILLER

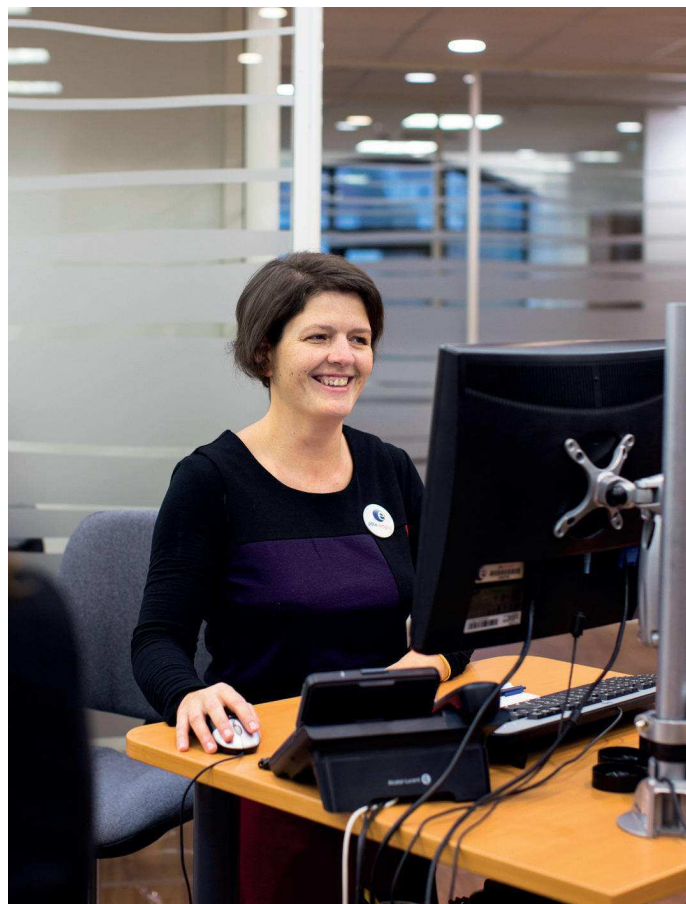
Votre conseiller référent vous accompagne dans vos démarches pour trouver un emploi.

En fonction de vos besoins, votre conseiller vous aide à définir votre projet professionnel, le préparer et le mettre en œuvre.

Pour cela, il vous donne des informations sur le marché du travail, les métiers et les qualifications.

Lors de vos entretiens, vous fixez ensemble les actions à réaliser pour atteindre vos objectifs.

Si vous avez conclu un contrat d'intégration républicaine avec l'OFII, parlez-en à votre conseiller.



i PLUSIEURS MODES DE CONTACT :

- Des entretiens personnalisés en agence locale mais aussi en visioconférence.
- Des échanges possibles par mail avec une réponse dans les 72h.
- Des contacts téléphoniques.

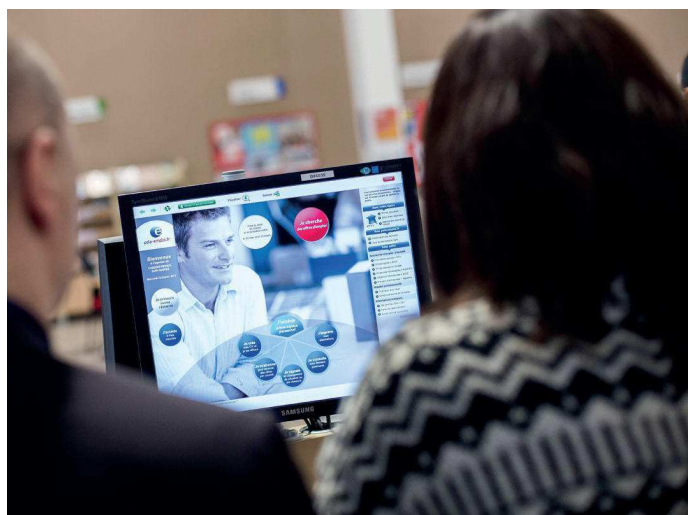
LES SERVICES DISPONIBLES

Votre conseiller référent pourra vous conseiller et vous orienter vers les services les plus adaptés à vos besoins et à votre niveau de maîtrise de la langue.

Les services sont disponibles en agence ou chez nos partenaires. Certains sont accessibles en ligne sur le site www.pole-emploi.fr ou sur l'Emploi store, www.emploi-store.fr

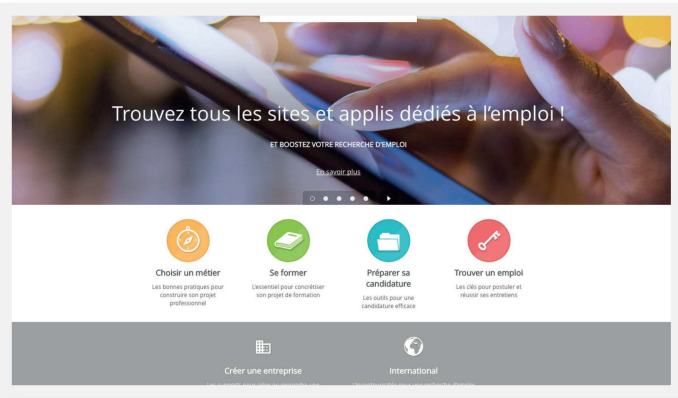
Votre conseiller peut, par exemple, vous proposer :

- des services en ligne pour **découvrir le marché du travail** : s'informer sur les métiers, connaître les secteurs d'activité qui recrutent ;
- des services pour identifier vos compétences et **construire votre projet professionnel** ;



i A SAVOIR :

- Vous pouvez vous absenter 35 jours par an maximum : signalez votre absence depuis votre espace personnel ;
 - Si vous êtes en arrêt maladie, signalez cet arrêt lors de votre actualisation. Si votre arrêt dépasse 15 jours ou si vous êtes en congé maternité, vous devez vous réinscrire sur internet à la fin de votre arrêt.
- **une évaluation de vos compétences et connaissances professionnelles** pour vérifier que les activités du métier envisagé correspondent à vos compétences ou identifier les savoir-faire à acquérir ;
 - **une immersion en entreprise** durant plusieurs jours pour découvrir un métier ou un secteur qui recrute, confirmer votre projet professionnel ou commencer une première étape vers un recrutement ;
 - une formation professionnelle pour développer les compétences qui vous manquent ;
 - **une validation des acquis de l'expérience professionnelle** : si vous justifiez au minimum d'un an d'expérience professionnelle, la VAE vous permet d'obtenir un diplôme reconnu et de sécuriser votre parcours
 - des ateliers pour vous informer sur **la création d'entreprise** ;
 - et bien d'autres services pour organiser votre recherche d'emploi, enrichir votre profil de compétences, trouver les entreprises qui recrutent, préparer vos outils pour postuler (curriculum vitae et lettre de motivation) ou simuler des entretiens.



L'EMPLOI STORE

L'Emploi store est une plateforme créée par Pôle emploi qui propose de nombreux services en ligne pour choisir un métier, se former, préparer sa candidature, créer une entreprise et rencontrer des professionnels :

- Des applications, à utiliser sur tablette ou sur smartphone ;
- Des serious games, pour apprendre en jouant ;
- Des formations en e-learning et des MOOC (cours en ligne ouverts à tous), notamment pour progresser en français.

Rendez-vous sur <http://www.emploi-store.fr>

L'APPRENTISSAGE DU FRANÇAIS

La pratique du français est nécessaire pour faciliter votre insertion professionnelle.

Si vous êtes concerné par un contrat d'intégration républicaine, des modules de formation en français ont pu vous être proposés selon l'évaluation de votre niveau de français. Informez votre conseiller de l'avancée de votre programme de formation.

Si vous êtes à l'aise avec le numérique, des services gratuits sont disponibles en ligne et dans l'Emploi store.



i POUR DÉBUTER:



Un cours en ligne « **Apprendre le Français de base** » traduit en quatre langues (anglais, arabe, pachto et dari) est disponible pour répondre au besoin des débutants

d'acquérir un premier niveau en français. Un parcours de 30H réparties sur 6 semaines vous est proposé pour acquérir les bases du français : le vocabulaire simple de la vie courante, lire des données chiffrées, recopier des mots et des chiffres, reconnaître les différentes écritures.

Il est accessible par l'Emploi store sur ordinateur smartphone ou tablette .



Utilisables sur smartphone et tablette, les applications « Français premiers pas » et « Happy FLE » permettent de mémoriser des expressions utiles de la vie quotidienne ; de s'entraîner grâce aux activités proposées à la fin de chaque pas ; de réviser le vocabulaire.



Téléchargeable sur les plateformes IOS et Android.

i POUR VOUS PERFECTIONNER :

Plusieurs cours en ligne sont ouverts tout au long de l'année, vous les retrouvez sur la plateforme www.fun-mooc.fr



Et pour découvrir la France, sa langue, comprendre ses valeurs et y vivre au quotidien, rendez-vous sur le site de France Terre d'Asile :

<https://www.ensemble-en-france.org/>





VOTRE « ESPACE PERSONNEL » DISPONIBLE SUR WWW.POLE-EMPLOI.FR

Lors de votre inscription, vous créez votre espace personnel.
Il vous permet de réaliser de nombreuses actions :

Consulter les informations sur :

- les rendez-vous avec votre conseiller,
- les courriers envoyés par Pôle emploi.

Mettre à jour votre dossier en nous indiquant :

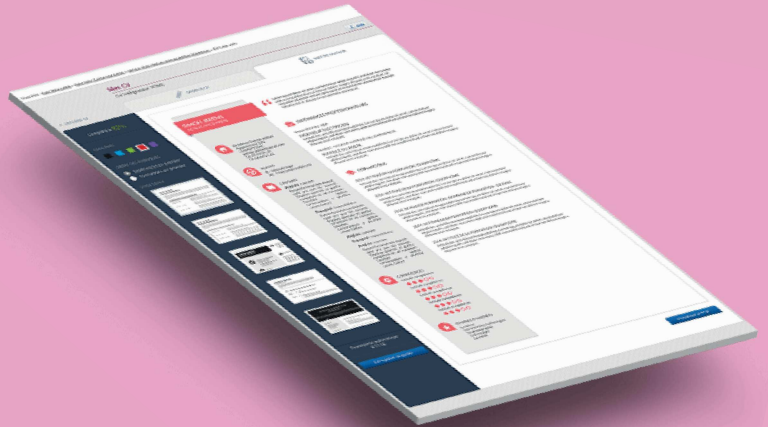
- chaque mois votre situation de demandeur d'emploi, « l'actualisation ». C'est obligatoire.
- vos changements de situation personnelle, si vous êtes en maladie, congé maternité ou en formation,
- vos changements de coordonnées, surtout si vous déménagez.
Si vous ne dépendez plus de la même agence, un nouveau conseiller référent prendra le relais.

Transmettre des informations à Pôle emploi :

- envoyer des attestations en les téléchargeant,
- prévenir d'une absence à un rendez-vous,
- demander une aide financière.

Enrichir votre « profil de compétences » et recevoir des offres d'emploi :

- vous pouvez publier votre profil de compétences pour vous faire connaître auprès des entreprises,
- les entreprises peuvent vous contacter et vous envoyer directement des propositions d'emploi,
- vous pouvez vous abonner à 5 métiers différents pour recevoir, tous les jours par email, les nouvelles offres qui correspondent à vos critères.



POUR EN SAVOIR PLUS

Découvrez tous les services de Pôle emploi

www.pole-emploi.fr & www.emploi-store.fr



Emploi Store
BOOSTEZ VOTRE RECHERCHE D'EMPLOI

